Création d'une délégation aux Droits des enfants



DÉCRYPTAGE PUBLIÉE LE 17/06/2026

Formation de travail liée : DÉLÉGATION AUX DROITS DES ENFANTS

Placer l’intérêt des plus jeunes au cœur des politiques publiques

Le mercredi 17 juin, le CESE a installé sa nouvelle délégation aux Droits des enfant présidée par Pierre-Alain Sarthou, conseiller représentant la CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfant). Cette nouvelle formation de travail traduit la volonté du CESE d'inscrire la protection et la promotion des droits de l'enfant au cœur de cette nouvelle mandature et de ses travaux à venir.

Face à la persistance des inégalités touchant les enfants en France et au manque de prise en compte de leur parole et de leur avis dans notre fonctionnement politique et dans notre société, le CESE franchit une nouvelle étape majeure en instaurant un dispositif permanent dédié à la promotion des droits de tous les enfants. Cette création s’inscrit dans la continuité d’un engagement constant du CESE en matière de droits des enfants, à travers différents avis rendus en lien avec l’aide sociale à l’enfance, et la santé mentale des jeunes, et l’organisation de la dernière Convention citoyenne sur les temps des enfants.

Éclairer les angles morts de l'action publique

Aujourd'hui, la place des enfants dans l’élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques est rarement interrogée, alors que les droits des enfants, peu connus, peu évoqués avec les enfants eux-mêmes, sont régulièrement bafoués. Précarité des familles, impact des transitions numériques et environnementales, aménagement de l’espace public, urgences sociétales outre-mer, accès à une alimentation de qualité ou droit à une éducation inclusive, sans discrimination ni violence : ces enjeux majeurs sont trop fréquemment relégués au second plan des priorités politiques.

La délégation aura ainsi pour mission principale de mettre la lumière sur ces angles morts de l'action publique, en mobilisant l’expertise des organisations de la société civile pour formuler des recommandations urgentes, concrètes et opérationnelles.

Quatre lignes directrices pour transformer l'action publique :

Conformément à l'article 12 de la convention internationale des droits de l'enfant, qui garantit à tout enfant le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question le concernant, la délégation fera de la participation des enfants un principe fondateur de ses travaux.

Les travaux de la délégation se déclineront autour de quatre lignes directrices :

> *Construire une vision globale, experte et décloisonnée des politiques de l'enfance et de leur articulation avec l'ensemble des politiques publiques?;*
>
> *Relever les dysfonctionnements et les obstacles qui nuisent à l'effectivité des droits des enfants dans tous les champs de la vie économique, sociale, citoyenne et culturelle du pays?;*
>
> *Assurer la veille active des signaux faibles sur les questions d'enfance afin d'identifier les problématiques émergentes avant qu'elles ne deviennent des crises?;*
>
> *Inspirer les politiques publiques et les initiatives citoyennes au service de l’intérêt des enfants, en s’appuyant sur les meilleures pratiques européennes et internationales.*

Claire Thoury, présidente du CESE :

> *"Avec l’installation de cette délégation, le CESE affirme pleinement, dans le cadre de sa nouvelle mandature, sa volonté de faire des droits des enfants un axe structurant de ses travaux. Dans un contexte qui met chaque jour les droits des enfants à rude épreuve, le CESE s’engage à éclairer l’action publique en plaçant l’intérêt supérieur de l’enfant et l’expression de sa parole au cœur de nos réflexions et de nos propositions."*

Pierre-Alain Sarthou, président de la Délégation aux droits des enfants :

> *"La mise en place de cette délégation s’inscrit pleinement dans la continuité des travaux conduits par le CESE en faveur des droits de l’enfant, notamment au cours de la précédente mandature. Je suis honoré d’en prendre la présidence et de pouvoir faire de cette nouvelle délégation un véritable outil au service des pouvoirs publics et des enfants, en formulant avec l’ensemble de ses membres des recommandations utiles, concrètes et à la hauteur des enjeux qui concernent les enfants aujourd’hui."*

© - copyright CESE - Novembre 2026